

Lettre ouverte du collectif Loi immigration Darmanin, non merci !

Ce mardi 19 décembre était votée au parlement la loi immigration.

Cette loi est problématique à plusieurs aspects :

- La mise en place d'une **caution retour**, argent donné à l'arrivée en France, récupérée seulement si on quitte le pays après ses études.
- Le **durcissement de l'obtention du droit de séjour** alors que, déjà, des étudiants passent leurs examens sans que leur dossier n'ait eu le temps d'être traité par la préfecture.
- L'**augmentation et la pérennisation des frais d'inscription**. Déjà multipliés par 10 depuis la loi Bienvenue en France de 2019, 52% des universités refusaient de l'appliquer alors que d'autres développaient des commissions d'exonération des frais d'inscription. Désormais, toutes les universités devront appliquer cette loi.
- Le **conditionnement des APL** à trois mois de revenus.

Cette loi est une atteinte aux Lumières, aux universités libres, gratuites et accessibles à tous.

Nous, associations d'étudiants étrangers et l'UNEF, appelons chacun, étudiant, travailleur, quel que soit son statut, à nous soutenir et à venir au rassemblement contre la loi immigration le jeudi 28 décembre à 15 heures devant la préfecture de Bordeaux.

Ce rassemblement sera également le lieu où nous demanderons la **régularisation des titres de séjour**.

Contacts :

Iban Delavoie, président de l'UNEF Bordeaux : 06 41 99 81 08

Lamine Barry, Président de l'ABESS : 07 51 12 26 80

Fait à Bordeaux, le 20 décembre 2023.

